



Extrait autorisation
2009.pnc.aut.24.t

Extrait d'une décision du 11 mai 2009, portant autorisation de prélèvement d'échantillons d'espèces animales

Par décision du directeur de l'établissement public du parc national des Cévennes en date du 11 mai 2009, mmes Kirsty BURNET et Becky ATKINSON sont autorisées, dans le cadre de l'étude de l'abondance et de la distribution de *Silene Gallica* et *Galeopsis Angustifolia*, à prélever des insectes, en zone cœur du parc national des Cévennes, du 11 mai 2009 au 30 juin 2009 selon les prescriptions suivantes :

- L'autorisation est assortie de la proposition d'association des agents de terrain intéressés du PNC aux opérations de prélèvement et de la transmission en fin d'année des résultats des prospections au service études, protection et aménagement durables ;
- Elle est accordée à la seule fin d'étude scientifique.